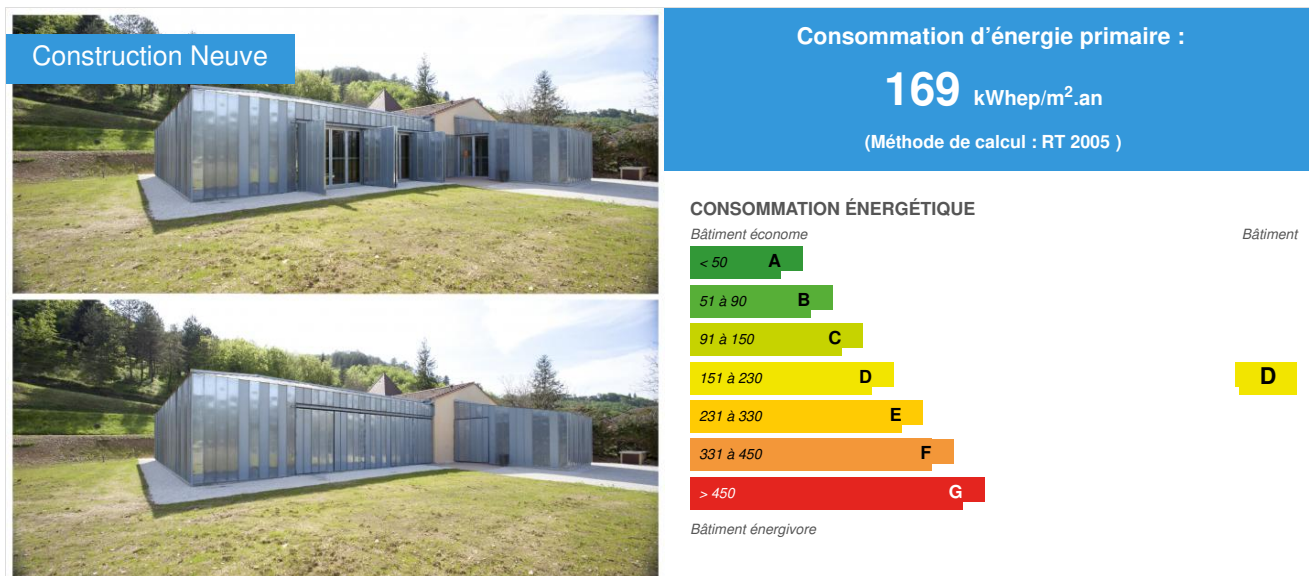


Dojo et salle des fêtes de Saint Cybranet

par Cédric Ramière / 2013-09-17 15:46:44 / France / 7765 / FR



Type de bâtiment : Gymnase couvert, salle de sport, stade
Année de construction : 2011
Année de livraison :
Adresse : le bourg 24250 SAINT CYBRANET, France
Zone climatique : [Csb] Littoral Méditerranéen - Tempéré, été frais et sec.

Surface nette : 422 m² Autre type de surface nette
Coût de construction ou de rénovation : 450 000 €
Coût/m² : 1066.35 €/m²

Infos générales

Le projet concerne la restructuration de la salle des fêtes de Saint Cybranet, et une extension de celle-ci afin de créer un dojo. Le programme prévoyait la mise aux normes de la salle des fêtes existante sur 180m², la création d'une entrée, d'un dojo avec vestiaires, sanitaires, salle de musculation, sur 250m².

Le projet a été conçu pour offrir une grande flexibilité d'usages, de configurations. La salle des fêtes existante est conservée telle quelle, et deux nouveaux bâtiments viennent s'y greffer. Ces nouvelles constructions sont des extensions de l'espace intérieur: le dojo ainsi créé est ouvert sur la salle des fêtes, permettant d'envisager le rassemblement de ces deux espaces pour certaines occasions, alors qu'en temps normal, un rideau de séparation isole les deux parties. On peut ainsi envisager de multiples utilisations, flexibilité renforcée par la présence d'espaces de stockage pour le mobilier et les tatamis.

Les performances thermiques sont renforcées par la ré-isolation du bâtiment existant, l'installation d'un système de chauffage et de refroidissement par pompe à chaleur et la mise en place d'une ventilation double flux. La volumétrie et le langage formel de ces greffes donnent au bâtiment une nouvelle identité, plus contemporaine. De larges baies vitrées repliables en accordéon permettent d'ouvrir complètement le dojo sur le jardin, à l'avant comme à l'arrière. La toiture du dojo étant visible, elle a été traitée comme une cinquième façade. Ainsi, le bâtiment est entièrement recouvert de zinc naturel, enveloppe globale permettant de réaliser à la fois l'étanchéité en toiture et le bardage des murs à ossature bois.

Démarche développement durable du maître d'ouvrage

Lorsque la mairie de Saint Cybranet a pris contact avec l'architecte, la commande était de construire un dojo pour le club local en plein essor, sur le terrain de la salle des fêtes existante. Le projet devait permettre d'accueillir les entraînements hebdomadaires du club, des compétitions occasionnelles de judo, mais aussi des fêtes ponctuelles.

Les premières phases de projet ont permis, dans une démarche d'économie durable et de logique d'investissement, de revoir le programme: au lieu de créer un nouveau bâtiment indépendant, dont la taille ne permettrait pas de satisfaire à tous les usages demandés, il a été convenu d'agrandir la salle des fêtes existante pour créer un grand espace qui puisse accueillir une multitude d'usages.

La démarche développement durable du maître d'ouvrage était avant tout une logique pour faire un investissement intelligent, profitable à la collectivité dans le temps. Exprimée d'abord dans l'évolution des choix programmatiques vers une meilleure polyvalence, elle s'est aussi traduite par des choix de hautes performances énergétiques, de matériaux sains, durables et recyclables, avec enfin une participation des différents acteurs de la commune pour une meilleure appropriation du bâtiment, gage de respect et de bon entretien des espaces.

Description architecturale

Le projet a été conçu pour offrir une grande flexibilité d'usages, de configurations. La salle des fêtes existante est conservée telle quelle, et deux nouveaux bâtiments viennent s'y greffer.

Ces nouvelles constructions sont des extensions de l'espace intérieur: le dojo créé est ouvert sur la salle des fêtes sur toute la largeur de l'édifice, permettant d'envisager le rassemblement de ces deux espaces pour certaines occasions. En temps normal, un rideau de séparation inviolable en bâche de camion isole les deux parties. On peut ainsi envisager de multiples utilisations, flexibilité renforcée par la présence d'espaces de stockage pour le mobilier et les tatamis.

Les performances thermiques sont renforcées par la ré-isolation du bâtiment existant, l'installation d'un système de chauffage et de refroidissement par pompe à chaleur et la mise en place d'une ventilation double flux.

La volumétrie et le langage formel de ces greffes donnent au bâtiment une nouvelle identité, plus contemporaine. De larges baies vitrées repliables en accordéon permettent d'ouvrir complètement le dojo sur le jardin, à l'avant comme à l'arrière. La toiture du dojo étant visible, elle a été traitée comme une cinquième façade. Ainsi, le bâtiment est entièrement recouvert de zinc naturel, enveloppe globale permettant de réaliser à la fois l'étanchéité en toiture et le bardage des murs à ossature bois.

Plus de détails sur ce projet

<http://www.cocoarchitecture.fr/projet/dojosalle-polyvalente>

Intervenants

Intervenants

Fonction : Maître d'ouvrage

Mairie de Saint Cybranet

mairie de saint Cybranet - Mme le Maire

Fonction : Bureau d'étude thermique

INTECH

accueil@beintech.fr

Fonction : Architecte

CoCo architecture

coco@cocoarchitecture.fr

[http://www.cocoarchitecture.fr/](http://www.cocoarchitecture.fr)

Type de marché public

Marché global de performance

Energie

Consommation énergétique

Consommation d'énergie primaire : 169,00 kWhep/m².an

Consommation d'énergie primaire pour un bâtiment standard : 202,00 kWhep/m².an

Méthode de calcul : RT 2005

Plus d'information sur la consommation réelle et les performances

Les besoins exprimés ci dessus correspondent aux besoins du bâtiment entier (existant 249m²+ extension 289m²) dont 422m² chauffés.

Les choix pour le mode de chauffage ont pris en compte l'utilisation intermittente de la salle: besoin de chauffer rapidement sur des périodes courtes, besoin de ventiler fortement pendant les périodes d'utilisation.

Systemes

Chauffage :

- Pompe à chaleur
- Casette

ECS :

- Chauffe-eau électrique individuel

Rafrâichissement :

- Pompe à chaleur réversible
- Casette

Ventilation :

- Double flux avec échangeur thermique

Energies renouvelables :

- Aucun système de production d'énergies renouvelables

